

Les conservateurs emmenés par Boris Johnson favorisés des élections législatives du 12 décembre au Royaume-Uni

Le 12 décembre, environ 47 millions de Britanniques vont élire les 650 membres de la *House of Commons* (Chambre des Communes), chambre basse du Parlement. Le Premier ministre sortant, Boris Johnson (Parti conservateur) espère que ces élections législatives, anticipées de plus de deux ans (le prochain scrutin de ce type était prévu pour le printemps 2022), devraient permettre de clore le feuilleton du Brexit, qui a généré plus de trois ans d'incertitude au Royaume-Uni depuis le référendum du 23 juin 2016.

Il est à craindre que le scrutin porte d'ailleurs uniquement sur le seul Brexit et sur la position de chacun des partis sur ce sujet précis et que la campagne laisse dans l'ombre les questions généralement à l'agenda lors d'élections législatives telles que la santé, l'emploi, l'éducation, l'environnement, etc.

Le Brexit a modifié les affiliations partisans traditionnelles et rendu l'électorat britannique plus volatil. « *Un grand nombre de personnes se sentent très fortement Remain ou Leave, beaucoup plus que conservateurs ou travaillistes. Et ce, avec un niveau d'attachement à tel ou tel camp du Brexit que l'on n'a pas vu pour un parti politique depuis les années 1960* » analyse John Curtice, professeur de sciences politiques de l'université de Strathclyde en Ecosse. Les Britanniques devraient par conséquent se prononcer davantage pour le projet de Brexit d'un parti que pour son programme. On notera que les pro-Brexit rassemblent au-delà des conservateurs tandis que le camp du *Remain* est divisé entre travaillistes (Lab) et Libéraux-démocrates (LibDem).

Selon l'enquête d'opinion réalisée par l'institut YouGov pour le *Sunday Times* les 14 et 15 novembre derniers, le Parti conservateur devrait remporter les élections législatives du 12 décembre prochain avec 42% des suffrages. Le Parti travailliste recueillerait 28% des voix et les Libéraux-Démocrates 13%. Le Parti du Brexit, créé par l'europhobe Nigel Farage, recueillerait 5% des voix tout comme le Parti national écossais (SNP). Enfin, le Parti vert d'Angleterre et du Pays de Galles (G) obtiendrait 3% des suffrages. « *L'avance des Tories s'explique par le déclin du Parti du Brexit de Nigel Farage consécutif à l'arrivée au pouvoir de Boris Johnson parce que le Premier ministre a une position claire sur le Brexit* » a souligné Sara Hobolt, professeur de science politique à la London School of Economics and Political Science (LSE).

La chambre des Communes a été dissoute le 6 novembre, jour de l'ouverture de la campagne électorale. Le scrutin législatif à venir est le premier à être organisé en hiver depuis 1923 et le troisième de toute l'histoire du Royaume-Uni à avoir lieu en cette saison.

L'INTERMINABLE FEUILLETON DU BREXIT

L'ancienne Première ministre (2016-2019) Theresa May a été très critiquée pour sa conduite des négociations sur le Brexit. En novembre 2018, elle est parvenue à conclure un accord sur le projet de sortie de l'Union européenne avec le Conseil européen. Celui-ci a été rejeté à trois reprises, le 15 janvier, les 12 et 29 mars 2019, par la chambre des

Communes. La date du Brexit, initialement fixée au 29 mars 2019, a ainsi été reportée une nouvelle fois au 31 octobre 2019.

Le 24 mai dernier, Theresa May a annoncé son intention de quitter la tête du Parti conservateur. Elle a géré les affaires courantes jusqu'au 24 juillet, jour où Boris Johnson a été désigné par les Tories pour lui succéder au poste de Premier ministre après avoir remporté 66,1% des suffrages. Le nouveau chef du gouvernement a promis de ne pas repousser le Brexit au-delà du 31 octobre et indiqué qu'« *il préfère crever dans un fossé plutôt que se résoudre à accepter un nouveau délai pour le Brexit* ».

Le 28 août, il a sollicité et obtenu de la reine Elizabeth II la suspension du parlement jusqu'au 14 octobre. Mais la Cour suprême a jugé le 25 septembre cette décision illégale, nulle et sans effet pour les raisons suivantes : la suspension a eu lieu dans des circonstances exceptionnelles, soit juste avant le Brexit, et elle est d'une durée exceptionnelle (cinq semaines au lieu des quelques jours habituels) ; par conséquent, les juges ont estimé que Boris Johnson empêchait par cette suspension le parlement de faire son travail.

Le 3 septembre, le Premier ministre a perdu la majorité absolue à la chambre des Communes. Le 17 octobre, un nouvel accord a été trouvé entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Deux jours plus tard, la chambre des Communes a refusé de voter ce texte pour pouvoir l'examiner de manière rapide et bâclée. Le 22 octobre après trois échecs, Boris Johnson a fini par convaincre les parlementaires de la nécessité d'organiser des élections législatives anticipées, seul moyen selon lui de sortir le pays de l'impasse.

Le 28, les dirigeants européens ont approuvé un nouveau report du Brexit au 31 janvier 2020. Le lendemain, le parlement a voté en faveur de la tenue d'un scrutin législatif anticipé.

Boris Johnson se présente comme le seul en mesure de mettre en œuvre le Brexit à la nouvelle date

prévue. Il demande aux Britanniques de lui accorder une majorité pour faire adopter l'accord signé le 17 octobre avec l'Union européenne. « *Si vous voulez le Brexit, votez pour moi* » répète-t-il. Il a d'ailleurs annoncé qu'en cas de victoire, il présentera l'accord de sortie de l'Union européenne à la chambre des Communes dès le premier jour de la nouvelle session. « *L'accord est prêt, mettez-le juste dans le four à micro-ondes* » a-t-il déclaré, souhaitant montrer qu'il espère pouvoir s'occuper rapidement des autres problèmes du pays.

Le Premier ministre sortant espère obtenir la majorité absolue dont il est dépourvu. « *A la fin de son mandat, Theresa May s'était mis à dos les électeurs favorables au maintien dans l'Union européenne comme les partisans de la sortie. Habile, Boris Johnson s'est efforcé de garder les seconds à ses côtés même si cela revenait à se mettre à dos les premiers* » analyse Chris Curtis de l'institut d'opinion YouGov. « *Les conservateurs étaient en manque de leadership avant la prise de pouvoir de Boris Johnson. Il a eu beau accumuler les déboires et les défaites à la chambre des Communes, les gens ont vu qu'il essayait de les sortir de l'impasse* » affirme Paul Goodman, responsable du site d'information *Conservative Home*.

« *Boris Johnson risque gros : un parlement sans majorité et il est dehors* » indique John Curtice, politologue. Le chef du gouvernement est en position de force mais les Conservateurs doivent se méfier et se rappeler les leçons des dernières élections législatives du 8 juin 2017 où les travaillistes, donnés perdants par les enquêtes d'opinion, avaient finalement obtenu un résultat plus élevé que prévu et avaient privé les conservateurs de la majorité absolue. De plus, le premier débat télévisé entre Boris Johnson et Jeremy Corbyn le 19 novembre dernier a montré des résultats plus serrés que prévu dans l'opinion entre les deux leaders.

Les Tories pourraient par exemple perdre une douzaine d'élus en Ecosse, région favorable au *Remain*, au bénéfice du Parti national écossais. Dans le sud de l'Angleterre, les électeurs pourraient

également se tourner vers les Libéraux-démocrates pro-européens. Néanmoins, il existe pour eux des raisons d'espérer : ainsi, ils pourraient conquérir certains sièges actuellement détenus par les travaillistes dans des circonscriptions favorables au Brexit du nord de l'Angleterre.

Après près de dix années de réduction des dépenses et du déficit budgétaire, le programme des conservateurs prévoit une hausse des dépenses dans les infrastructures (embauche de policiers et ouverture de nouveaux hôpitaux). Le parti souhaite augmenter le salaire minimum horaire de 27% (10,50 £, 12,25 €) dans les cinq ans.

QUELLE OPPOSITION ?

Le Parti travailliste promet d'organiser dans les six mois après le scrutin un nouveau référendum qui offrirait le choix entre un accord de sortie de l'Union européenne, qui inclurait notamment la signature d'une nouvelle union douanière avec Bruxelles et des garanties sur le respect des droits sociaux et environnementaux (que le parti espère pouvoir négocier en trois mois) et le maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne. « *Nous sommes le seul parti qui offre un choix au peuple. Les Britanniques seront appelés à choisir entre l'accord de divorce avec l'Union qui aurait été négocié et le maintien dans l'Union. Le peuple de ce pays prendra la décision finale* » a déclaré Jeremy Corbyn. Le dirigeant travailliste a par ailleurs indiqué que pour ce référendum, il fera campagne pour la position choisie par son parti. « *Je me conformerai à la décision du parti quelle qu'elle soit* » a affirmé Jeremy Corbyn lors du congrès annuel du Labour qui s'est tenu à Brighton en septembre dernier.

Pas sûr que ce positionnement soit de nature à rassurer les sympathisants travaillistes qui, depuis toujours, reprochent à leur parti son absence de position claire sur le Brexit. Le parti est divisé sur le sujet, ce qui, depuis trois ans, l'empêche de formuler des options alternatives et d'être une force de proposition.

La cote de confiance de Jeremy Corbyn, eurosceptique notoire et beaucoup plus à gauche que son prédécesseur à ce poste, est ainsi la plus faible jamais enregistrée par un dirigeant travailliste. Selon la mesure de l'institut Ipsos MORI, 3/4 des électeurs du Labour (76%) se déclarent mécontents du dirigeant travailliste. En outre, seul un sur deux lui fait confiance pour prendre les bonnes décisions sur le Brexit.

Le Parti travailliste cherche à inscrire les questions économiques et sociales à l'agenda de la campagne électorale. Jeremy Corbyn se pose en défenseur des services publics et d'une plus juste redistribution. Le Labour a récemment dévoilé un plan d'investissements publics de 400 milliards £ (468 millions €) sur dix ans. Celui-ci prévoit qu'un effort particulier sera fait en direction des écoles, des hôpitaux, du logement, trois domaines qui bénéficieront d'un fonds spécial de 150 milliards £ (175,7 milliards €) qui s'ajoute aux 250 milliards £ (292,8 milliards €) déjà prévus.

Le programme des travaillistes promet également la nationalisation du réseau ferroviaire et des fournisseurs d'eau et d'électricité, une meilleure redistribution des actions des grandes entreprises aux employés et une hausse de l'impôt pour les plus fortunés. Le Labour se bat enfin pour la semaine de quatre jours sans perte de salaire, l'augmentation du revenu minimum, la fermeture des écoles privées et la neutralité carbone à l'horizon 2030.

Les Libéraux-démocrates, fervents Européens, veulent rien moins qu'annuler le Brexit. Ils pourraient attirer les suffrages de conservateurs modérés comme ceux de travaillistes déçus des attermoissements de Jeremy Corbyn. Les Libéraux-démocrates ont signé un pacte électoral avec le Plaid Cymru, parti régionaliste gallois, et les écologistes du Parti vert d'Angleterre et du Pays de Galles au sein de 60 circonscriptions. Sollicités, le Parti travailliste et le Parti national écossais (SNP) ont refusé de rejoindre le pacte.

Élections législatives au Royaume-Uni

12 décembre 2019

Enfin, le Parti du Brexit, fondé en janvier 2019 par le député européen Nigel Farage, souhaite une rupture nette et rapide avec Bruxelles. Il pourrait menacer le Parti conservateur et attirer certains de ses sympathisants les plus durs en prônant une rupture plus nette avec l'Union européenne. Il a finalement annoncé qu'il ne présenterait pas de candidat dans 317 circonscriptions remportées par les Tories en 2017 et qu'il « se concentrerait sur les sièges détenus par le Parti travailliste ». Il présentera au total 275 candidats. La priorité de Nigel Farage est d'empêcher la tenue d'un nouveau référendum.

LE SYSTÈME POLITIQUE BRITANNIQUE

Le Parlement britannique comprend deux chambres : la chambre des Communes (*House of Commons*) et la chambre des Lords (*House of Lords*).

Les membres de la chambre des Communes sont élus pour 5 ans. Longtemps, la durée de la législature n'a pas été fixée et le Premier ministre pouvait décider à tout moment de convoquer ses compatriotes aux urnes. Depuis 2011 et le Fixed-term Parliaments Act, les élections législatives (lorsqu'elles ne sont pas anticipées) ont lieu le premier jeudi de mai de la quatrième année qui suit le scrutin précédent. La chambre des Communes est automatiquement dissoute 25 jours avant cette date. Pour les élections législatives, le Royaume Uni est divisé en 650 circonscriptions (*constituencies*) : 529 en Angleterre, 59 en Ecosse, 40 au Pays de Galles et 18 en Irlande du Nord.

Le vote a lieu au scrutin uninominal majoritaire à un tour. Baptisé *First past the post* (le premier qui arrive au poteau remporte le tout) en référence au langage des courses hippiques, ce système privilégie le candidat arrivé en tête du scrutin, que celui-ci ait recueilli 60% ou 30% des suffrages. Ce système est redoutable pour les « petits » partis qui ne peuvent espérer obtenir un siège que si leurs suffrages sont géographiquement concentrés, comme le sont ceux des partis régionalistes (écossais, gallois ou nord-irlandais), qui parviennent donc à obtenir des députés.

Les listes de candidats doivent être soutenues par au moins 10 électeurs. Elles doivent verser une caution de 500 £ (585 €) par circonscription qui leur sera remboursée si la liste recueille au moins 5% du total des suffrages exprimés dans la circonscription.

8 partis politiques ont obtenu des représentants à la Chambre des Communes à l'issue des élections législatives du 8 juin 2017 :

- le Parti conservateur (Conservative), parti créé au XIXe siècle et dirigé depuis juillet 2019 par Boris Johnson, compte 317 députés ;
- le Parti travailliste (Labour), fondé en 1900 et conduit par Jeremy Corbyn, possède 262 sièges ;
- le Parti national écossais (SNP), parti indépendantiste emmené par Nicola Sturgeon, compte 35 députés ;
- les Libéraux-démocrates (LibDem), créés en 1988 et dirigés par Jo Swinson, possèdent 12 élus ;
- le Parti démocratique unioniste d'Ulster (DUP), parti protestant unioniste qui défend les intérêts de la communauté protestante en Irlande du Nord, favorable au maintien de la région dans le Royaume-Uni, emmené par Arlene Foster, compte 10 sièges ;
- Sinn Fein (SF), parti républicain et nationaliste irlandais conduit par Mary Lou McDonald, possède 7 élus ;
- le Plaid Cymru (PC), parti régionaliste gallois dirigé par Adam Pryce, compte 4 sièges ;
- le Parti vert d'Angleterre et du Pays de Galles (G), parti écologiste conduit par Sian Berry et Jonathan Bartley, possède 1 député.

Chambre haute du parlement britannique, la Chambre des Lords compte actuellement 813 membres (le chiffre est variable), dont 257 conservateurs et 207 travaillistes. Elle est composée de pairs à vie (*life peers*) ou de personnes anoblies pour services rendus à la nation – anciens élus de la Chambre des Communes, anciens hauts fonctionnaires, juges, industriels – ; de Lords héréditaires (les Lords héréditaires ont été supprimés par la réforme de 1999 mais 92 d'entre eux (choisis par leurs collègues et les groupes de la Chambre des Lords) ont été maintenus dans leurs fonctions à titre provisoire) et

de 26 évêques de l'église anglicane. Chaque parti politique a le droit, chaque année, de proposer le nom de personnalités qu'il souhaite élever au rang de pairs à vie. Les Lords ne peuvent pas bloquer le

vote d'une loi proposée par le gouvernement ou la Chambre des Communes mais ils sont en mesure de le retarder, ce qu'ils ne font toutefois que très rarement.

Rappel des résultats des élections législatives au Royaume-Uni du 8 juin 2017

Participation : 68,07%

Partis politiques	Nombre de voix recueillies	Pourcentage des suffrages exprimés	Nombre de sièges
Parti conservateur	13 632 914	42,45	317
Parti travailliste	12 874 985	39,99	262
Parti national écossais (SNP)	977 569	3,04	35
Libéraux-démocrates (Lib-Dem)	2 371 772	7,37	12
Parti démocratique unioniste d'Ulster (DUP)	292 316	0,91	10
Sinn Fein (SF)	238 915	0,74	7
Plaid Cymru (PC)	164 466	0,51	4
Parti vert d'Angleterre et du Pays de Galles (G)	525 371	1,63	1
Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP)	593 852	1,84	0
Parti social-démocrate et travailliste (SDLP)	95 419	0,30	0
Parti unioniste d'Ulster (UUP)	83 280	0,26	0
Indépendants	145 365	0,45	1
Autres	166 385	0,52	0

Source : <https://researchbriefings.parliament.uk/ResearchBriefing/Summary/CBP-7979#fullreport>

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site:

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.